© Mémoires d'Ici, Fonds Pierre et Mary Louise Flotron V2017_104

A Sonvillier le lundi matin 14e aoust 1769.

1. Le nommé Henri Joseph Lucas Mercier Quinquaillier natif de Douay en flandre, muni de Certificats, se plaint que la nuit derniere, entre 11 & 12 heures, etant dans le Cabaret de Jean Marchand audit Sonvillier où il avoit sa balle de marchandise & 2 boites, sur icelle, il fit son compte qui etoit de 9 ₶ & les ayant payé ~~il sortit pour~~ s'en aller coucher chez un paysan où logeoit sa femme & ses enfans ; Il y avoit 5 ou 6 personnages dans ledit cabaret, qui l'ont suivi et l'ont battu & culbuté par terre, et cassé lesdites boites, ~~dont~~ l'une ~~il y avoit~~ etant remplie d'aigrettes & fleurs artificielles et gaté sa marchandise qui peut valoir environ 100 francs pour le moins : il m'a fait voir un coup à la tete avec sang. Que ce matin il ~~y~~ est retourné sur la place pour ramasser un peu de sa marchandise, où il s'est retrouvé 2 de ces personnages qui etoient dans la maison l'ont renversé par terre le trainant par les cheveux en le chargeant de coups de pieds : Ajoute que même cette nuit il l'ont renversé dans la fontaine après avoir abimé sa marchandise : surquoi il espere bonne justice.
~~cet fa…~~
ne sachant ecrire il a ici fait cette marque, + après lecture de sa plainte en l'aprouvant & confirmant.

2. Après quoi j'ai cru interpeller par devant moi le susdit Cabaretier Jean Marchand mais s'etant trouvé absent, sa servante nommée Susanne Bécand, est venüe, et l'ayant interrogée sur ce qui s'est passé chez eux cette nuit, elle a declaré qu'hier au soir environ les 8 heures arriva un étranger portant un canequin avec des boites, avec un Montbeliard, et demanda une chopine ce qu'on leur donna, icelui ayant mis son canequin au neuf poile, et après cette chopine finie ledit Montbeliard s'en alla, et ledit étranger demanda encore une chopine, où il avoit plusieurs personnes, les uns sortoient les autres venoient pour boire, et le tout paisiblement & sans bruit, ledit etranger en bevant sa chopine se levoit et alloit de table en table en disant des propos non insultant mais inutiles, de sorte qu'on n'y fit point attention ; tout le monde s'en alla, et il resta seul, jusqu'à environ 11 heures, lequel demanda encore une chopine qu'on lui ~~refusa~~ donna avec du pain, du roty & une saucisse, ce qu'ayant bu & mangé, il voulut encore une chopine qu'on lui refusa, et il se mit à jurer & à menacer qu'il casseroit la bouteille, et tenant cette bouteille la servante la lui prit & sortit faisant semblant de lui aller chercher du vin mais elle ne rentra point, etant minuit ; il resta seul avec le Cabaretier & l'hotesse et leur fille ; sans qu'elle sache ce qu'il devint, mais ledit Cabaretier qui est parti à 2½ h. pour aller à Boudry lui a dit avoir été obligé de mettre dehors ledit etranger avec son canequin, et lui ayant fermé la porte il a fait un grand tapage, en jurant qu'il lui bruleroit la cervelle s'il ne l'ouvroit, que l'hotesse sortit par ~~derriere~~ la grange, et alla demander du secours aux voisins, surquoi le monde y est acouru, et ne sait ce qui arriva un peu avant le depart du Cabaretier ce matin ledit étranger est revenu dans le cabaret disant qu'il devoit se souvenir de ceux qui l'avoyent

‡ ajoutant quelle voulut le mener coucher, mais quil se mit a la maudire quelle nétoit quune bougre de servante, et que si elle souhaitoit quil lui feroit venir tous les diables sur la table, des noirs, et des gris & de toutes sortes de couleur.

lavoient voulu assassiner & gater sa marchandise, surquoi le Cabaretier lui a repondu quil ignoroit tout cela, et que sil avoit voulu rester chez lui come il en avoit été exhorté que rien ne lui seroit arrivé : sur cela il a demandé une bouteille quon lui a donné et quil a bû avec Adam fils de Jean pierre de Vaurevin, où il est entré frederich Marchand, et ledit etranger les ayant insulté on lui a fait paye la bouteille, et on la mis dehors, par le bras, et on lui a fait prendre sa hotte : du reste elle ne sait rien.

Le 16e aoust 1769. ladite Susanne Pecaut (agée denviron 35. ans) a affirmé par serment sa susdite declaration etre veritable, dont lecture lui a derechef été faite, et elle la ici signé. ‡

S P

A Sonvillier le 16. aoust 1769.

3. Jean Marchand hote de Sonvillier agé denviron 50. ans, par serment depose que dimanche au soir environ les 8 h. vint chez lui un etranger portant une hote ou canequin sur lequel y avoit des boetes, et il la mit au neuf poile, et entra dans le grand poile ayant une boite sous le bras, acompagné dun Montbeliard qui travaille à Sonvillier, et demanda un quart de pot pour faire boire ce Montbeliard qui sapelle Pierre, ensuite il demanda du pain, et étant allé à la cuisine on lui en donna p. ½ h. led. etranger en cacha la moitié, et porta lautre moitié au poile, et ayant bû ledit quart de pot sauf un verre que le Montbeliard refusa et sen alla : ledit etranger resta au bout de la table, et il y avoit dans le poile françois Lois Marchand, Jacob & frederich Marchand, abram ~~adam~~ fils de Jean Pierre de Vaurevin, abram ff. Lois Perrez, et dautres quil ne sauroit nommer allant & venant : led. etranger ouvrit sa boete et offrit des fleurs a vendre mais personne nen voulut & il les remit dans sa boite, il tira son argent hors de sa poche et le compta, et le recacha : il se releva et se promenoit par le poile, voulant parler tantot à lun tantot à lautre, mais personne ne voulut lécouter ; ensuite il demanda un quart de pot on le lui donna et il se mit au bout dune autre table avec une chandelle il demanda a deposant a change de largent quil voudroit des louis contre des écus de 6. francs, mais il repondit nen point avoir, il resta là jusqua 10. heures, et deposant les pria tous de sen aller, ce quils firent, excepté led. etranger qui resta seul, apres quoi il demanda à souper deposant se faisoit de la peine de lui donner quelque chose, en disant audit etranger quil devoit le demander plutot sans attendre à ces heures, et quil etoit tems de saller coucher, lequel repondit quil etoit etranger et quil logeoit là quon lui devoit donner a manger, on lui donna une saucisse & un bout de pain, lequel ne fut content & on lui donna du roty, et aussi encore un quart de pot, il bû & mangea tout, et deposant lexorta de saller reposer quil en etoit tems, il demanda son compte et il eut 9 h. ~~mais un creut~~ décot, quil paya, et au lieu de saller

coucher

, surquoi le Cabaretier lui
voit voulu rester chez lui
it arrivé : sur cela il
il a bû avec Adam fils
rich Marchand, et ledit
la bouteille, et on la
de sa hotte : du reste

ment sa susdite declaration
elle lui a eté signé. ‡

50. ans, par serment
chez lui un étranger
boetes, et il la mit au neuf
sous le bras, acompagné
nda un quart de pot po
te il demanda [etant allé à la cuisine] du pain, et
moitié, et porta lautre moitié
verre que le Montbeliard
me de la table, et il y
& frederich Marchand, [Abram]
, et d'autres quil ne sauroit
boete et offrit des fleurs
ans sa boite, il tira son
a : il se releva et
à lun tantot à lautre,
il demanda un quart de pot
table avec une chandelle
voudroit des liards contre
avoir, il resta là
aller, cequils firent,
il demanda à souper
ne chose, en disant audit
à ces heures, et quil
il etoit etranger et quil
on lui donna un saucisse
donna du roty, et
ea tout, et deposant
il demanda son Compte
a, et aulieu de saller
Couche

Couche il demanda encore un quart de pot quon lui refusa en lui faisant
connoitre que minuit aprochoit, il prit sa bouteille et la leva disant
sacredie ne voulez vos pas me tirer du vin, vous navez qua dire ouii
ou non ; deposant lexhorta de ne point faire de bruit, et demandant
toujours du vin la servante prit la bouteille & sorti, & ne revint plus :
deposant lui demanda sil vouloit rester, ou sen aller, lequel ne voulant
faire ni lun ni lautre disoit sacredie ne me chagrinez pas, quand je suis
faché je suis un diable ; deposant [fit semblant] denvoyer sa femme & son enfant po
chercher quelcun, mais il sortit à la cuisine et demanda sa balle, il la
chargea sur ses epaules & deposant lui aida à ce sujet, et etant à la
cuisine deposant le voulut conduire à la chambre haute po. lui donner un
lit, mais il ne voulut pas, et dit quil vouloit aller trouver sa femme
qui etoit dans le village logée chez un paysan : il dit a deposant prenez
une lanterne et que cette petite maccompagne, on alluma une chandelle
dans la lanterne, et led.t etranger avec deposant allerent jusquau devant huis,
ledit deposant soffrant de laccompagner plutot que son enfant qui est
une jeune fille de 12 ans, mais il ne voulut pas, la feme deposant
prit la lanterne & sorti au chemin & lui après, il donna sa boite
quil avoit sous le bras à lad.te feme de deposant po. la lui porter, à quoi
elle soffrit, et icelle ayant fait quelques pas po. le conduire, il ne voulu
pas la suivre demandant où on le vouloit mener, elle lui repondit auprès
de votre femme qui est chez daniel ff. Moyse marchand, et icelui ne voulant
marcher lad.te feme se raprocha de deposant son mari, et etant tous trois
sur le chemin, led.t Etranger dit Mordié je commence a mennuyer,
Va ten coucher, deposant lui repondit oui, Vas y aussi, la feme posa
la boite sur une pierre près de lui, et rentra, et deposant aussi, et
comme led.t etranger faisoit mine de se raprocher, ~~le~~ deposant neut que
tems de fermer la porte, surquoi il frapa contre la porte & la
poussoit, mais deposant eut deja mis la fermure, et il faut noter quil ny
avoit personne sur le chemin que led.t etranger, qui juroit sacré diable
après que tu as mon argent tu me met dehors, il faut que je te
brûle la cervelle, et continuant a donner des bourrades contre la
porte, laquelle deposant tenoit fermée crainte quil ne trouva moyen
de rentrer : les menaces & juremens ocasionnerent deposant denvoyer
sa feme par la grange, chercher du monde chez david Lioni le voisin,
et dabord led.t Lioni et des garçons qui etoient chez eux sortirent et
vinrent sur le chem. [tant] hommes & femmes, même dautres voisins, et lors
que deposant entendit quil y avoit du monde il rouvrit sa porte, et
trouva led.t etranger toujours à la même place, debout, & ayant toujours
sa hotte sur ses epaules & la boite sous son bras & son baton en sa main :
deposant lexhorta de sen aller, et alla en haut la ruette, deposant le
raccompagna

© Mémoires d'Ici, Fonds Pierre et Mary Louise Flotron V2017_104

racompagna jusques près de la ~~[illegible]~~ drayette du jardi & continua a l'exhorter de s'en aller, deposant s'en retourna chez lui, sans que personne donna aucun Coups audit Etrangers: le monde étoit un peu en émotion, une partie entra aussi chez deposant ~~[illegible]~~ singulierement les voisins qui etoient epouvantés, et on leur donna un peu de brantevin. Et comme deposant devoit partir p. aller à Boudry cherche du vin avec le Messager Borgui, il pria Jean lois mercz, adam fils de Jean pierre Marchand et francois fils d'adam de Vauren qui se trouverent là, de rester chez lui pour se prendre garde que mal n'arriva de la part de cet homme.

Deposant ~~le fit faire~~ etant sur son depart p. Boudry, environ les 2 h. apres minuit, et prenant une petite refection avec son chartier, ledit étranger revint & rentra avec son Canequin, mais les boites, qui etoit au dessus n'y étoient plus, et etant au poile il posa sodit Canequin disant ~~[illegible]~~ voila le reste de 500 francs, je suis un étranger voyés on m'a tout abimé ma marchandise, deposant lui temoigna en etre bien mortifié, lui disant n'avés vous pas sorti en entier votre marchandise de chez nous, il repondit quoi oui & quil ne lui etoit Arrivé aucun mal chez lui, et cela en presence de ceux qui etoint dans le poile, disant je voudrois bien vous avoir crû ma marchandise est repanduë par le chemin, deposant l'exhorta de l'aller ramasser, mais il ne voulu pas: deposant le laissa et s'en alla avec son charetier, ~~[illegible]~~ et en montant la ruëtte il y avoit sur le chemin des papiers & des boites ~~[illegible]~~ eparpillés. ne sait autre chose, finit.

Relû Confirmé & signé.

Jean Marchand Hote

4 Susanne Marie femme de Jean Marchand Hotes, agée d'environ 41. ans personnele depose que dimanche dernier au soir, elle etoit dans leur petit poile du milieu avec son petit enfant pour le soigner & reduire, jusqu'à 9 heures que l'ayant Couché elle alla dans le grand poile, où il y avoit plusieurs personnes, entr'autres un etranger qui etoit au bout de la table avec un Carteret: Environ 10 heures chacun s'en alla excepté ledit etranger qui resta seul demandant à soupé, on lui repondit pourquoi il attendoit si longtems, puis quil les avoit veû souper et quil n'avoit rien demandé, il repondit quil etoit étranger, quil vouloit loger là, et qu'on lui devoit donner à manger on lui donna a boire & à manger, ~~mais~~ ~~et~~ un Carteret du roty & 1 lb de pain & saucisse, mais il trainoit le tems & ne faisoit nul semblant de se depecher, jusqu'à minuit, ou changeant de table, on l'exhorta de s'aller coucher, ou de s'en aller, mais il ne voulut pas en demandant encore du vin qu'on lui refusa, il menaça de casser la bouteille

mais

mais la servante la lui prit & s'en alla sans plus rentrer, il paya
son écot, et on le conduisit à la Cuisine, et come sa botte ou Canequin
etoit au neuf poile, il alla la prendre et l'ayant chargé, on lui offrit
un lit, mais il ne voulut pas, et dit qu'il vouloit aller trouver sa
femme, le Cabaretier s'offrit de le mener lui même, mais il vouloit
ce fut la fille, ou la feme deposante, deposante sorti avec la lanterne
pour l'acompagner il sorti aussi jusques sur le chemin, ayant sa
hotte & une boite sous son bras, avec son baton qui avoit un sifflet,
mais il s'arreta devant la porte & ne voulu s'en aller ni suivre
la deposante, avec des raisonnemens, en disant à deposante de se retirer
et de s'aller coucher la feme rentra auprès de son mari, et ils fermerent
la porte, laquelle ledt. étranger voulu forcer pr rentrer, en jurant
et menaceant le Cabaretier de lui bruler la cervelle lors qu'il le re-
trouveroit, et le taxant de bougre de voleur, maintenant que tu as
mon Argent tu me met dehors, deposante declare qu'alors il n'y avoit
personne sur le chemin, etant minuit : Et come les juremens firent
aprehender quelques facheux evenement, deposante alla par la
grange apeller des voisins, David Liomin & plusieurs personnes accou-
rurent devant la maison de deposante, jusques même aux femmes,
et deposante ne sait ce qui arriva s'etant retirée chez elle.

Environ 2 heures que son mari vouloit aller à Boudry avec le Messager
Borquin et prenant leur petite refection, avec d'autres personnes qui
etoient entrées, ledit étranger vint & rentrat avec son Canequin
se plaignant que sa marchandise etoit abimée, et qu'il auroit bien fait
~~voulu~~ de croire ~~de~~ le mari de deposante qui le vouloit loger, qu'on
l'avoit aussi jetté dans la fontaine, mais que l'on avoit bien fait pour
le rafraichir, si seulement on ne lui avoit pas gaté sa marchandise.
le mari de deposante s'en alla, ayant laissé au poile quelques garçons
pour garder la maison, et deposante se retira et alla auprès de
son enfant prendre son repos.

Relû & Confirmé.

Susanne Marie Marchand

5. Anne Marie feme de Jean Pierre Marchand meunier, agée d'en-
viron 62 ans, par serment depose que dimanche dernier environ
minuit, etant auprès de son feu avec ses 2 filles Susanne Marie &
Marie cleves, elles entendirent du bruit & des juremens devant le
Cabaret de Jean Marchand qui est vis a vis de la maison de deposante,
elle sortit a son devant huis & regardant par la fente de la porte
dudit devant huis, elle vit un home chargé de quelque chose
qui disoit bougre, gueux, sort, sortier, je te brulerai la cervelle.
si tu es un Cabaretier de son Altesse je me fous S.V. de toy et de
tous ceux qui en seront, et en même tems il donnoit des Coups
de bourage contre la porte avec un baton, en continuant ses juremens,
ce qui effrayoit deposante & ses filles qui etoient avec elles, et

il

il n'y avoit personne au chemin que ce personnage: deposante alla
eveiller son fils adam qui etoit couché, et il vint ouvrir leur porte,
et il dit à cet etranger retire toi d'ici, qu'as tu tant a jurer
devant cette porte, surquoi il y survint du monde, tant du bas
de la Ruette que du haut, et deposante vit cet homme qui s'en
alloit en haut et ~~il lui~~ entendit du bruit comme s'il etoit tombé & quil eut laissé
tomber des boites; elle ne le revit plus, et n'osa non plus que ses filles
sortir jusqu'au jour craignant quelques malheurs.
Le matin environ les 7 heures, elle vit un home qui ressembloit un
volleur qui se trouva par là, et s'adressant a deposante lui dit Madame
n'y a t il point de Loy ici, monsieur le lieut. Gourret qui etoit à coté
de deposante regarda cela come un rien & ne lui dit rien non plus.
ledit etranger redemanda son baton, et l'ayant retrouvé ~~[illegible]~~
il dit quil y avoit un siflet mais quil l'avoit oté, elle vit par là
des boites de sapin et des bouquets ou fleurs eparpillé par le chemin,
la feme dud. etranger survint qui vouloit recueillir touts ces affairs,
où il y avoit aussi du pain, du lard, du fromage de Caffé, ~~[illegible]~~
mais ledit etranger l'en empecha disant le tonnerre m'ecrase si
tu les touche: on charioit les bueneaux, les vaches revenoient
du champoyage, et tout cela se trouvoit foulé, cependant deposante
vit ladite feme qui ramassa du pain & du fromage. fini

relu & confirmé. ANM

6. Susanne Marie fille de Jean Pierre Marchand meunier agée d'environ
36. ans par serment depose que Dimanche dernier la nuit etant environ
minuit, elle etoit avec sa mere & sa soeur auprès de leur feu, attendant
de pouvoir eveiller leur frere adam qui etoit couché, et qui vouloit alle
à 2 heures chercher leurs boeufs à la vacherie, elles entendirent des jure-
mens & du bruit sur la rüe, ~~elles~~ et sortirent pour voir ce que c'etoit
et virent un homme devant la porte chargé de canequin & boetes,
le quel etoit là planté qui donnoit des bourrages contre la porte, disant
la vouloir enfoncer, bougre de cabaretier il faut que je te brule la
cervelle, maintenant que tu as mon argent tu me met dehors, depo-
sante apercu quil branloit et avoit de la peine de se tenir sur ses pieds,
la mere de deposante appella son fils adam, lequel se leva et vint,
et trouvant cet homme ainsi jurant & menaçant le cabaretier, lui
dit de se retirer de là que le cabaretier etoit un honnete homme, ledit
personnage s'en alla en haut tout seul, sans que personne y fut
encore, et etant un peu loin l'on entendit come s'il fut tombé contre
la muraille du jardin, et du bruit come des boites qui tombent il
y arriva du monde, et deposante entendit qu'on lui disoit va t'en-
pors dieu, lequel repondit quil etoit bien, quil etoit couché, et chacun

le

le reti
donn
vit q
du fr
tout
la gu
quelq
vit a
avoi
la dep
relu

7. Mari
30. a
auprè
devan
crioi
avec
qui d
de l
le tou
Relu & Co

8. Adé
28. a
son li
pour
lui d
il n'e
la m
qui
avec
brule
aller,
& lui
repon
adam
que d
la por
et il
baton,
depos
voulo

...e : deposante alla
... ouvrit leur porte,
...e tant a jurer
...é, tant du bas
...omme qui s'en
...etoit tombé & qui
...e s'il eut laissé
... non plus que ses filles

...ui ressembloit un
...nte lui dit Madame
...t qui etoit à coté
...ui dit rien non plus :
...vé ~~elle s'aperceut~~
... elle vit par là
...illé par le chemin
...n touts ces affaires,
... de Caffé, ~~...~~
...s menerasse ci
... vaches revenoient
...pendant deposante
...ages. fini

...ier agé d'environ
...nuit etant environ
...r feu, attendant
..., et qui vouloit aller
... entendirent des jure-
...r voir ce que c'etoit
... canequin & boetes,
...ontre la porte, disant
...ue je te brule la
... met dehors, depo-
...se tenir sur ses pieds,
...eva et vint,
... le cabaretier, lui
...onnete homme, ledit
... personne y fut
...it tombé contre
... qui tombent il
...n disoit va t'en
... couché, et chacun

se

---

se retira, et elles allerent chez le Cabaretier toutes effrayées, qui leur donna un peu de brantevin : lors qu'il fut jour le matin deposante vit que le chemin etoit eparpillé de boites, de fleurs, de caffé, de lard, avec du fromage & du pain ; les vaches passoient & faloient aux pieds tout cela, même on reprit à une vache du pain qu'elle avoit dans la gueule ; la femme dud. etranger y vint et voulant ramasser quelque chose, le mari ne voulut pas en jurant contre elle : elle vit aussi contre la muraille du jardin un gros baton, qui paroissoit y avoir eu un siflet, il le prit & dit qu'il y avoit oté le siflet & la deposante ne vit plus rien, finit
prelu & confirmé.

S M M

7. Marie Devés fille de Jean Pierre Marchand meunier agée d'environ 30. ans, par serment depose que dimanche dernier environ minuit etant auprès du feu avec sa mere & sa soeur, elles entendirent du bruit sur le chemin devant la maison de Jean Marchand Gote leur voisin, et quelqu'un qui crioit de vouloir bruler la cervelle, et ecraser, heurtant contre la porte avec grand bruit : mais elle ne s'aprocha point, et il y arriva du monde, qui disoit à un homme couché près du mur du jardin, de s'en aller de là, il repondoit que non qu'il etoit bien, mais elle ne vit personne le toucher, et deposante se retira & ne vit ni n'entendit plus rien,
prelu & confirmé.

M O M

8. Adam fils de Jean Pierre Marchand meunier agé d'environ 28. ans par serment depose que dimanche dernier etant couché dans son lit, il avoit dit à sa mere en allant se coucher de l'eveiller à 2 heures pour aller chercher ses boeufs à la vacherie, environ minuit elle l'apella lui disant viens il y a du bruit je crois qu'on assassine chez Jean, il n'eut pas la patience de s'habiller qu'en partie & etant accouru devant la maison il trouva un inconnu paroissant qu'il portoit quelque chose qui surpassoit sa tête, lequel donnoit des bourrades contre la porte avec un baton, criant sort Cabaretier du diable, il faut que je te brule la cervelle, deposant lui dit ce qu'il faisoit là qu'il devoit s'en aller, et il continuoit a jurer, surquoi le cabaretier ouvrit la porte & lui dit tu sais bien que je t'ai voulu loger et tu l'as refusé, cet homme repondit je sais bien que j'ai tord je devois rester : et il s'en alla, et etant un peu loin tout seul, deposant entendit qu'il tomba, et du bruit que des boites causoient, mais deposant ne quitta point le cabaretier devant la porte, et il arriva du monde, personne n'aprocha ledit homme, et il se trouva parti ; deposant l'entendit crier qu'il avoit perdu son baton, et d'abord il cria encore je l'ai, mais j'en avois oté le siflet.
Deposant ensuite entra dans le Cabaret avec d'autres parce que le Cabaretier vouloit partir pr. aller chercher du vin, sur prière de l'hotesse afin

de

de garder la Maison : Environ une heure & demie après minuit, ledit Etranger se retrouva là, et entra avec son Canequin et le posa au poile, il l'ouvrit et en sorti une Ceinture dont il s'attacha, et dit voici ma bourse je suis bien aise qu'elle ne s'est pas trouvée dans les boetes, qui etoient toutes cassées : le Cabaretier etant sur son depart lui dit que s'il avoit resté chez lui comme il l'en avoit exhorté qu'il ne lui seroit rien Arrivé, ledit homme repondit je sai bien que j'ai mal fait ; depuis ayant bû un verre de vin s'en alla à la vacherie.

S'relû & Confirmé. Adam Marchand

Le tout ainsi fidelement redigé par écrit, et lesdits temoins entendus par ordre de la Seigneurie le susd. jour 16e aoust 1769.

J. Monin

minuit
ledit Etrange
au poile, il l'ouvrit
bourse je suis bien
toutes cassées.
été chez lui com
ledit home repondit
re de vin x
uvos entendus
fg.

16. Aoust 1769.

Information touchant un mercier à qui
on avoit éparpillé ses marchandises
devant le Cabaret de Jean Maubert Gote..

NB. Il ne s'est rien trouvé, et la s[…]ne
l'a f[…] sortir du Pays